

# REVISION DU P.O.S. DE NERIS-LES-BAINS

Compte rendu de la réunion du 04 mars 2010 à 10h00 en mairie



## Ordre du jour : réunion technique

Une réunion technique s'est tenue en mairie en vue de finaliser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et de mener une première réflexion sur le futur plan de zonage.

M. BERGES, PDG de la société BGN, a animé la réunion en présentant le projet de P.A.D.D. modifié ainsi que le zonage actuel du P.O.S., retranscrit pour l'occasion en « version P.L.U. » Les services de l'Etat étaient représentés par Mme PINHEIRAL.

La liste de l'ensemble des personnes ayant pris part à cette réunion est annexée au présent compte-rendu. A noter l'absence excusée de M. SAUVANT, Délégué Territorial.

A l'issue de cette réunion, il apparaît nécessaire de prendre en considération les éléments suivants :

### Concernant le P.A.D.D. :

#### Les grandes orientations :

- 4<sup>ème</sup> grande orientation : Associer l'activité culturelle aux notions de tourisme, sports et loisirs.

#### Le patrimoine :

- Après vérification sur le cadastre napoléonien, il conviendra de remplacer « L'Amaron » par « le Lamaron ».

#### L'économie :

- L'émergence du pôle thermal santé/bien-être se fera « en parallèle » avec l'activité hospitalière et non « en liaison ».
- L'activité agricole doit être considérée comme une activité économique à part entière.

#### Tourisme, Sports et Loisirs :

- Associer l'activité culturelle aux notions de tourisme, sports et loisirs.

#### Les déplacements :

- Mettre entre guillemets les références au « chemin de fer à ficelle ».

- 
- Rectifier la référence à la voie piétonne qui emprunte le tracé de l'ancienne ligne Montluçon/Néris-les-Bains.
  - Ajouter un paragraphe sur l'insuffisance du transport en commun et la volonté municipale de développer une liaison entre les agglomérations de Commentry-Néris-Montluçon.

L'illustration graphique :

- Redimensionner la zone à caractère économique en limite sud de la commune, ainsi que la zone urbaine du Roc de Fer.

Concernant le plan de zonage. :

Le groupe de travail demande au bureau d'études d'établir un glossaire des différents types de zones afin que chacun puisse se familiariser avec les nouvelles dénominations.

Remarques du groupe de travail :

- Nécessité de créer une zone spécifique à l'archéologie
- Réadapter le découpage des zones AU au lieudit « Roc de Fer »
- Supprimer l'emplacement réservé n°38
- Procéder à certains réajustements du zonage au niveau du bourg

Montluçon, le 11 mars 2010  
Fabien DA SILVA

*PJ :*  
*Feuille d'émargement*

Date de la prochaine réunion	Jeudi 25 mars 2010 à 10h00 en mairie
Objet	Plan de zonage